

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 26 (1989)  
**Heft:** 938

**Artikel:** Réplique: Faut-il privatiser la TV? : Jean Ziegler précise  
**Autor:** Ziegler, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1010902>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

corruption et le népotisme; ceux qui jouissent du pouvoir d'attribution des logements sont tentés d'en faire profiter leurs proches ou de le monnayer.

La réforme poursuivie actuellement par l'Etat, en encourageant les locataires à devenir propriétaires, vise à récupérer des sommes importantes qui permettront de construire de nouveaux immeubles et de pallier la pénurie. En l'an 2000, l'Etat espère arriver à 8 m<sup>2</sup> en moyenne par personne. Il espère aussi que les gens se mettront à investir dans leur logement, qu'ainsi l'énorme demande en appareils électroménagers baissera (elle commence à poser de sérieux problèmes pour l'approvisionnement en énergie électrique; à ce propos, la Chine s'engage à fond dans l'aventure nucléaire...) et que l'argent se remettra à circuler. L'Etat encourage donc l'achat à coup de prêts et de subsides; le logement acquis pourra être légué; il pourra aussi être revendu après cinq ans.

### Vers un vrai foyer?

J'en arrive maintenant aux Chinoises que l'on pousse à rejoindre leur foyer (voir DP 929). Ce logement qui leur appartiendrait pourrait être un espace à investir et à mieux aménager. Car jusqu'ici, les intérieurs chinois semblent très négligés. J'ai été frappée par la saleté des endroits, la tristesse des éclairages au néon, la hideur des sols de ciment brut. Au milieu d'une pièce trône la TV, au milieu de la cuisine le réfrigérateur, en général surdimensionné. Les balcons, vu l'exiguïté des logements, servent de pièce supplémentaire. C'est un cauchemar de nattes effrangées, de plantes poussiéreuses, de balais-servillières grisâtres.

On le voit, rien de bien exaltant pour une femme réduite à «s'épanouir» dans son ménage. En revanche, si le logement vient à être considéré comme un bien de consommation, qu'on lègue, dont on hérite, qu'on peut revendre, qui prend de la valeur avec le temps, peut-être deviendra-t-il un jour semblable à ce que j'ai vu dans un spot publicitaire télévisé: un garçon d'une douzaine d'années rentre de l'école et entrouvre la porte de la cuisine où sa mère s'affaire aux fourneaux. Tout le décor, soigné, n'est guère encore qu'un rêve de publiciste et un grand pari de l'Etat.

Catherine Dubuis

REPLIQUE: FAUT-IL PRIVATISER LA TV ?

## Jean Ziegler précise

**Vous avez pu lire, dans DP 935, la position de Jean Ziegler sur la révision de la loi radio-TV, actuellement en discussion en commission parlementaire, ainsi que la réponse d'Yvette Jaggi.**

**Jean Ziegler nous demande de publier les précisions suivantes:**

1. Madame Jaggi avec virulence me reproche ce qu'elle appelle mes «motivations». Elle seraient troubles: «frustré» de ne pas m'exprimer plus fréquemment à la télévision, j'attaquerais celle-ci. Je tombe des nues. Je ne me sens nullement frustré par rapport à aucune des trois chaînes publiques. Tout au contraire! Il me semble que la TVR dans ses émissions réservées à cet usage rend assez régulièrement et tout à fait convenablement compte de mon travail de conseiller national à Berne. De la même façon qu'elle le fait pour mes autres collègues. La Télévision tessinoise m'a invité à un intéressant débat pas plus tard qu'il y a deux mois. Quant à la Télévision alémanique là non plus je ne ressens aucune «frustration» : tout récemment, j'ai eu longuement la parole lors d'un débat («Café fédéral»); de plus cette chaîne a consacré une émission littéraire toute récente à *Genossen an der Macht* (la version allemande, qui vient de paraître à Francfort, de mon livre *Vive le pouvoir*).

J'entretiens des rapports personnels de longue date avec plusieurs dirigeants et créateurs notamment de la Télévision romande. Des rapports d'estime. Avec certains d'entre eux: des rapports de confiance et d'amitié. Leur difficile travail m'impressionne. L'attaque personnelle de Madame Jaggi manque donc totalement son but.

2. Sur le fond: la situation télévisuelle en Suisse est préoccupante. Elle exige réflexion: l'audience de la télévision publique s'érode, l'assaut des télévisions étrangères est rude. Ces assauts iront croissant dans un proche avenir. Quelle riposte? Augmenter la redevance, donner des moyens très considérablement accrus à la télévision publique? Bien sûr, ce serait la solution souhaitable.

Mon expérience bernoise m'indique qu'elle n'est pas du tout envisagée par les autorités. Quelle autre solution alors? J'avais énoncé celle de la création d'une télévision privée suisse à qui le Conseil fédéral — il en a les compétences — imposerait des cahiers de charge stricts. Suis-je pour autant un valet du capital? Il suffit de relire *Une Suisse au-dessous de tout soupçon* pour trouver la réponse.

3. Rudolf A. Strahm, dont je tiens en haute estime les analyses et les avis, me dit qu'une solution consisterait dans la création d'une télévision privée dont les responsables (financiers, de création) seraient des collectivités associatives, des groupements syndicaux, démocratiques. L'idée me paraît séduisante. Il faut l'explorer.

4. Je suis fermement convaincu que les Berlusconi, Bouygues, etc, ne sont pas une fatalité pour la Suisse. Le projet initial pour la France, formulé par Jack Lang et approuvé par François Mitterrand de faire appel partiellement au privé pour aider à endiguer la concurrence étrangère a été mal réalisé en France. Pour de multiples raisons qui tiennent à la particularité de ce pays. L'idée initiale de Jack Lang me paraît néanmoins recevable.

Dire que toute télévision qui n'est pas publique est nécessairement débile me paraît une affirmation dogmatique. J'ai une (modeste) expérience de plusieurs collaborations avec des télévisions privées étrangères: très récemment encore avec la CBS des Etats-Unis et la Granada-Télévision d'Angleterre. Les interviews auxquels j'étais soumis par les journalistes de ces chaînes ont été des interviews durs, professionnels, critiques, informés et intelligents.

5. Que va-t-il se passer maintenant en Suisse? Rien du tout. Je crains que la situation dangereuse — pour notre identité, pour la formation de notre conscience collective — va continuer à se détériorer sans que les autorités fédérales aient la vision, le courage politique de réagir.

Jean Ziegler